

Selon les porte-parole les plus écoutés de la « nation canadienne-française » (p. ex., les clercs, mais aussi de nombreux laïcs), l'unité du Canada français repose sur quatre fondements : une communauté d'histoire, une communauté de langue, une communauté de foi et une communauté d'aspirations. Cette « grande famille », comme on aime le répéter, a le sentiment d'appartenir à une même communauté.

La communauté d'histoire s'explique par le fait que le Canada français est issu d'une même souche française et possède une expérience historique commune remontant à l'époque de la Nouvelle-France. Après 1760, la langue française est menacée et ne survit qu'au prix de nombreuses luttes. Ces combats pour la survivance, qui accroissent la solidarité entre les diverses régions du Canada français, forment la communauté de langue. L'autre fondement est la religion catholique qui, au Canada français, a longtemps été considérée comme un élément essentiel. Des institutions importantes du point de vue de leur rôle social et culturel, telles les paroisses, ont appuyé cette opinion et constituent la communauté de foi. La communauté canadienne-française de l'Ontario, finalement, a des aspirations communes, une sorte de projet de société la définissant comme une communauté d'aspirations.

Quelles idées animent les Canadiennes françaises et les Canadiens français? Le nationalisme est partout et son influence est considérable. Les élites, tant religieuses que laïques, souscrivent à ces idées. Mais d'autres courants exercent aussi une grande influence, comme l'ultramontanisme. Cette doctrine prétend placer l'Église au-dessus des autorités politiques. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les ultramontains résistent aux idées nouvelles telles que le libéralisme, le nationalisme, le socialisme et la démocratie. Au Canada français, nationalisme et ultramontanisme deviennent complémentaires; par exemple, à Ottawa, l'oblat Louis-Philibert Paquin (1846-1904), professeur de génie à l'Université d'Ottawa, publie, en 1877, le livre *Essai sur le droit social chrétien* (Ottawa, 1877).

Certaines personnes pensent même que le peuple canadien-français est une société, plus exactement une nationalité catholique qui serait appelée à convertir tout le continent au catholicisme. Cette pensée, c'est le messianisme. Cette idéologie religieuse propose que le Canada français adhère à un nationalisme catholique. En combinant ces éléments, il est facile de voir la façon dont on arrive à penser qu'une Canadienne française ou un Canadien français doit être à la fois catholique et français. La foi devient gardienne de la langue et vice-versa.

En 1891, le pape Léon XIII publie son encyclique *Rerum Novarum*, document destiné à réconcilier l'Église et le monde moderne. Cette ouverture aux nouvelles réalités économiques se répand. Elle se manifeste jusqu'en Ontario, où le père capucin Alexis de Barbezieux (1854-1941) organise, en 1892, des conférences à l'intention des ouvriers d'Ottawa. C'est le point de départ des mouvements d'action catholique. Ce courant a aussi une grande influence.

Enfin, une idée importante circule chez les Canadiens français, inspirée de l'anti-impérialisme. Le meilleur défenseur de l'anti-impérialisme, au début du XX<sup>e</sup> siècle, est Henri Bourassa. Il affirme que la Confédération

canadienne est un « pacte » entre les deux peuples fondateurs, entre le Canada français et le Canada anglais, de sorte qu'ils ont droit à un statut égal. Ce traitement égalitaire doit se manifester, en particulier, lorsque la minorité réclame l'équité dans la reconnaissance des droits religieux et scolaires de la population canadienne-française partout au Canada.

### ***Les principales institutions***

Les Canadiennes françaises et les Canadiens français, comme les autres citoyennes et citoyens du Canada, prennent part à la vie économique, politique et sociale du pays et de la province. Elles et ils sont donc présents, comme les autres Canadiennes et Canadiens, dans les institutions communes. Cependant, elles et ils réclament des institutions particulières dans le but de préserver leur langue, leur culture et leur religion. Trois institutions sont au centre de la société canadienne-française : la famille, la paroisse et l'école.

Or l'Ontario, à cette époque (1867-1910), proclame très ouvertement son caractère anglais et protestant. Dans cette perspective, l'immigration constitue une menace. La population canadienne-française représente un danger parce qu'elle refuse de s'assimiler et prétend même donner au français un statut officiel. Par conséquent, plusieurs Ontariennes et Ontariens perçoivent l'immigration canadienne-française comme une agression contre le caractère angloprotestant de la province. Les élites anglo-ontariennes, inquiètes, redoutent l'arrivée en masse de ces colons catholiques et francophones, qu'ils décrivent comme une invasion.

Pourtant, la minorité de langue française a peu d'influence, et ses moyens d'action sont limités. En effet, la minorité canadienne-française de l'Ontario, dispersée, peu nombreuse, sans grandes ressources, est dans l'impossibilité de construire un réseau d'institutions privées. Pour ces raisons, les institutions confessionnelles, surtout lorsqu'elles sont de langue française plutôt que bilingues, jouent un rôle important pour la francophonie en créant les collèges, les couvents, les pensionnats, etc. Avant les années 1960, à peu près toutes les institutions franco-ontariennes sont confessionnelles, y compris les organismes liés à l'économie, comme les caisses populaires ou les coopératives.

La paroisse occupe une place importante dans la société canadienne-française. Là où le clergé est de langue française, elle devient souvent un point d'appui à la survivance. Ailleurs, elle devient parfois un outil d'assimilation. Or, les curés sont désignés par les évêques qui ont donc une grande influence sur le cours des choses. L'appui du clergé est ferme dans l'Est où les évêques d'Ottawa, Joseph-Bruno Guigues (1848-1874) et Joseph-Thomas Duhamel (1874-1909), appuient fortement la colonisation et favorisent la création de paroisses de langue française, notamment dans les comtés de Prescott et de Russell. D'une manière générale, les évêques, dans l'archidiocèse d'Ottawa et dans les diocèses du Nord (Haileybury et Hearst), appuient la cause canadienne-française. Ailleurs, les évêques résistent plus ou moins discrètement à l'« invasion ».

#### ***Institutions confessionnelles***

Rattachées à une religion et, dans ce cas, à l'Église catholique.



L'expansion de l'Église catholique en Ontario se manifeste par la création de diocèses et de paroisses. En 1867, on trouve, en Ontario, cinq diocèses catholiques, soit Kingston (1826), Toronto (1841), Ottawa (1847), Hamilton (1856) et London (1856). En 1910 se sont ajoutés les diocèses de Peterborough (1882), d'Alexandria (1890), de Pembroke (1898) et de Sault-Sainte-Marie (1904) pour un total de neuf diocèses catholiques en Ontario.

Sur le plan local, la paroisse est l'unité sociale de base de la population canadienne-française. La paroisse canadienne-française ne satisfait pas seulement les besoins religieux de la communauté, elle l'encadre aussi du point de vue social, économique, politique et, surtout, culturel. Dans le contexte de la paroisse canadienne-française se développent des écoles, des sociétés d'aide mutuelle, des journaux ainsi que des organismes faisant la promotion de la langue française et de la culture canadienne-française.

Ottawa représente bien la façon dont s'organise un réseau de paroisses. En 1910, la ville et sa banlieue comptent plusieurs paroisses de langue française : Notre-Dame-d'Ottawa (1827), Saint-Jean-Baptiste (1872), Sainte-Anne (1873), Notre-Dame-de-Lourdes (1873), Saint-Thomas d'Aquin (1887), Sacré-Cœur (1889), Saint-François d'Assise (1890), Sainte-Famille (1901) et Saint-Charles (1908). Plus la paroisse est grande, plus la gamme d'activités est vaste. Aux activités religieuses (p. ex., cérémonies du culte, fêtes religieuses, groupes de dévotion, chemins de croix, confréries) s'ajoutent des activités sociales telles que des œuvres de bienfaisance, des soins aux malades et aux pauvres, et des activités culturelles, tels les loisirs et les sports, les écoles, les salles paroissiales, le théâtre, le chant et les fêtes patriotiques. De nombreuses associations s'y greffent, comme la Société Saint-Jean-Baptiste. Il est donc facile de conclure que la paroisse joue un rôle important dans la communauté.

### **Les luttes et les revendications**

Au Canada, le mouvement impérialiste arrive à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce courant idéologique inspire divers groupes favorables à des liens plus forts avec l'empire britannique. Ils entendent faire du Canada une « nation britannique », unie par une langue commune, l'anglais, arborant un seul drapeau, l'Union Jack, et se soumettant à une seule autorité, celle du roi de la Grande-Bretagne.

Les milieux impérialistes ont peu de sympathies quant aux revendications des Canadiens français. Depuis le recensement de 1851, la population canadienne-française est devenue minoritaire au Canada. L'immigration, toujours à l'avantage du Canada anglais, même dans la province de Québec, accentue le déséquilibre démographique entre les



M<sup>gr</sup> Joseph-Thomas Duhamel, 2<sup>e</sup> évêque et  
1<sup>er</sup> archevêque d'Ottawa.



## LA VALLÉE D'OTTAWA

Hull et Ottawa, Jeudi, 1 Mars 1886.

### LA QUESTION RIEL

La question Riel sera discutée demain dans la chambre des Communes. M. Landry, député de Montmagny, proposera la résolution suivantes :

Que cette chambre croit de son devoir d'exprimer le vif regret que la sentence de mort prononcée contre Riel, coupable de haute trahison ait été mise à exécution" Cette motion rend véritablement le sentiment de la province de Québec sur cette question, et M. Landry a le mérite de poser la question carrément.

Mais il paraît que le parti libéral et même quelques-uns des membres conservateurs qui ont été les plus ardents à dénoncer le gouvernement pour l'exécution de Riel, ne sont pas satisfaits de la motion de M. Landry, et on répète que s'ils ne s'y opposent pas ouvertement, ils vont du moins prendre les moyens d'en atténuer la portée en essayant d'y faire ajouter une condamnation du gouvernement pour l'administration des affaires du Nord-Ouest. On n'ose pas condamner directement le gouvernement pour l'exécution de Riel parce que cela aurait pour effet de nuire au parti libéral dans les autres provinces.

Mais toute cette indignation que l'on a montrée au sujet de l'exécution de Riel n'était donc pas sincère !

L'on n'avait donc d'autre but, d'autre aspiration que d'arriver au pouvoir. C'est ce que nous avons dit dès les commencements et c'est ce que beaucoup ont compris aussi. Les expressions de regret de la part des soi-disant nationaux étaient trop bruyantes pour être sincères.

Pour nous, nous maintenons la position que nous avons prise. Nous avons regretté et regrettons encore l'exécution de Riel, parce que toute une province, toute une nation demandait sa grâce, mais nous n'avons jamais dit qu'il n'avait pas mérité la punition qu'on lui avait infligée et nous n'avons jamais voulu en faire un héros ni un martyr, parce qu'il lui en manquait toutes les qualités nécessaires.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des débats qui vont avoir lieu sur cette question dans la Chambre.

deux peuples fondateurs. L'intolérance croît durant les années 1880 et 1890, envenimant le climat politique. Des mouvements anticatholiques et antifrançais, comme les orangistes, la Protestant Protective Association et la Equal Rights Association, se soulèvent, soutenus par certains journaux qui publient des propos haineux à l'égard des Canadiens français. Le Parti conservateur, dirigé par William Meredith, contribue à cette atmosphère. C'est dans ce climat tendu que se déroulent l'affaire Riel (1885) et la question des écoles du Manitoba (1890).

Une profonde division se produit au Canada en 1885 lorsque Louis Riel, chef de la rébellion du Nord-Ouest, est jugé et condamné à mort. Le Canada français prend fait et cause pour le chef métis, tandis que les orangistes réclament la potence. Le gouvernement fédéral de Macdonald laisse exécuter Riel. Au Québec, sa pendaison déclenche la colère de l'opinion publique. Cette controverse entraîne, en 1886, l'élection d'un gouvernement nationaliste au Québec, sous Honoré Mercier, tandis qu'au fédéral les conservateurs perdent beaucoup d'appuis au Canada français. La question des écoles du Manitoba provoque, en 1890, un autre affrontement qui divise le Canada. La minorité de langue française et catholique crie à l'injustice et à l'illégalité. La population canadienne-française réclame en vain l'intervention du gouvernement fédéral. Comme les questions à propos de la langue d'enseignement relèvent du gouvernement provincial, le gouvernement fédéral refuse d'intervenir dans les conflits scolaires, alors que les gouvernements provinciaux veulent établir un système d'éducation uniforme, c'est-à-dire de langue anglaise. Les minorités sont abandonnées à leur sort, le gouvernement du Québec étant le seul à les soutenir moralement.

Aux yeux des impérialistes, le Canada français est une nation vaincue, dont l'influence ne devrait pas déborder les limites de la province de Québec. Or, le nationalisme que préconise Henri Bourassa, au début du  $xx^e$  siècle, est pancanadien et ne se limite pas au Québec. Il croit que son pays, c'est le Canada tout entier, pays constitué de deux partenaires égaux. Du point de vue canadien, ce nationalisme réclame le respect des droits scolaires, tandis que du point de vue international les nationalistes demandent l'indépendance du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

Par conséquent, on constate l'opposition de deux visions du monde. D'un côté, on trouve un nationalisme canadien-anglais, très répandu, mais non unanime, qui s'exprime au moyen de l'impérialisme et, de l'autre côté, on trouve un nationalisme canadien-français qui répond au nationalisme canadien-anglais.

Beaucoup de conflits jalonnent l'histoire des relations entre la majorité de langue anglaise et la minorité de langue française : la crise des écoles du Nouveau-Brunswick (1871), le conflit au sujet de la pendaison de Riel qui a dirigé une rébellion des Métis contre le gouvernement (1885), la question des biens des Jésuites (1887-1888), la lutte à propos des écoles du Manitoba (1890-1897), la guerre des Boers (1899), le conflit tournant autour des écoles de l'Alberta et de la Saskatchewan (1905), la question navale (1909), la crise du Règlement 17 (1912-1927) et la conscription (1917-1918).



Ce contexte aide à comprendre l'évolution de l'Ontario français et certaines de ses actions.

## **La colonisation et le peuplement**

Ce qui se passe de plus déterminant dans l'Ontario français, durant cette période (1867-1910), c'est la rapide croissance de la population canadienne-française. Cet accroissement se produit dans certaines zones de peuplement, où est concentrée la population canadienne-française.

### ***Les nombreux appuis à la colonisation***

En Ontario, la colonisation résulte de divers facteurs. Il faut du monde pour occuper les terres et les cultiver, et il faut des politiques gouvernementales pour appuyer les colons. Dans le cas des Canadiennes françaises et des Canadiens français, un autre appui vient de la propagande des élites religieuses et laïques du Canada français.

Durant la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, en Amérique du Nord, les mots d'ordre, lancés par les gouvernements, les groupes sociaux et les chefs politiques et religieux, sont *coloniser* et *peupler*. Beaucoup de gouvernements nord-américains disposent alors de terres à cultiver, mais il leur manque des bras pour les exploiter. Ainsi s'expliquent les efforts pour attirer les immigrantes et les immigrants. Les gouvernements mettent sur pied une grande campagne publicitaire pour recruter des immigrantes et des immigrants en Amérique, mais aussi en Europe.

Ils prennent aussi certaines mesures afin que les colons occupent les terres. En Ontario, les terres sont faciles à acquérir. En 1868, le gouvernement ontarien adopte le *Free Grant and Homestead Act*, loi d'établissement rural, qui permet aux colons d'acquérir des terres à des conditions avantageuses, dans des cantons désignés. Le gouvernement de l'Ontario accorde aux familles 100 ou 200 acres de terre, selon qu'elles ont des enfants ou pas. La famille du colon reçoit le titre de propriété après un délai de cinq ans, si trois conditions sont remplies : tenir feu et lieu, cultiver 15 acres de terre et construire une résidence.

Au Canada français, l'appui à la colonisation est enthousiaste. L'évêque de Montréal, M<sup>sr</sup> Ignace Bourget, convoque à Montréal, au printemps de 1848, une « Grande Assemblée » où l'on adopte une résolution recommandant la création de sociétés de colonisation. L'année suivante, en Ontario français, cette politique est appliquée. L'évêque d'Ottawa, M<sup>sr</sup> Joseph-Bruno Guigues, fonde une société de colonisation pour aider la colonisation dans son diocèse, notamment entre Montréal et Ottawa. Quelques décennies plus tard, à la suite d'un mémoire de l'oblat Charles Paradis, on fonde, en 1884, la Société de colonisation du lac Témiscamingue (SCLT) sous le parrainage de M<sup>sr</sup> Duhamel et de M<sup>sr</sup> N. Z. Lorrain. Il existe aussi un courant idéologique, l'*agriculturisme*, qui affirme que la campagne est un milieu plus sain que les villes, de sorte qu'un bon nombre préfère vivre à la campagne, loin des villes corruptrices et surpeuplées. Cette préférence pour la campagne se retrouve non seulement dans le clergé conservateur, mais aussi dans les milieux intellectuels et, parfois même, dans les milieux socialistes.



Concernant le nord de la province, le gouvernement ontarien adopte, après 1901, une politique qui vise à développer le Nouvel-Ontario. Cette politique explique en partie le mouvement de colonisation canadienne-française dans cette région. L'Ontario, dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, est riche en terres et pauvre en population.

Quitter son milieu d'origine pour aller s'établir dans des régions lointaines, c'est une décision lourde de conséquences. Ce qui incite des familles à se déplacer, ce n'est ni le goût de l'aventure, ni le rêve de faire fortune, ni le patriotisme. Ces familles émigrent pour améliorer leur sort et fuir la pauvreté, l'endettement ou le manque de terres dans les vieilles paroisses. Avant tout, on part par nécessité économique. Les colons se déplacent souvent avec des parents, des voisins ou des connaissances. En Ontario, le dépaysement n'est pas grand, puisque les Canadiens français fréquentent depuis longtemps la région des Grands Lacs et connaissent son potentiel de développement. Ils sont souvent venus travailler dans les chantiers avant de s'y établir.

Cette propagande en faveur de la colonisation contraste avec l'industrialisation en cours. La population urbaine ne cesse de croître et le secteur industriel génère beaucoup plus de richesse que l'agriculture, mais l'opinion publique pense malgré tout que la colonisation est importante, de sorte que les gouvernements et les meneurs d'opinion appuient le peuplement dans les campagnes.

### ***Le château fort de l'Est ontarien***

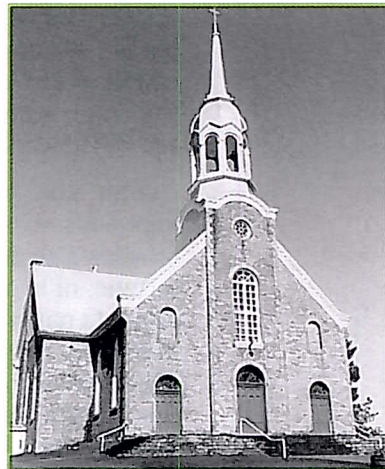
Deux facteurs expliquent la vigueur de la communauté canadienne-française dans l'Est ontarien : le noyau d'institutions implantées à Ottawa et la forte densité de la population francophone dans les comtés de Prescott et de Russell, les plus francophones de la province.

L'Est ontarien comprend les comtés situés à l'extrémité est de la province. Quatre sont alignés au sud de la rivière des Outaouais : Prescott, Russell, Carleton et Renfrew. Entre le Saint-Laurent et ces comtés se trouvent les comtés de Glengarry et de Stormont. Cette région de l'Est ontarien comprend aussi quelques villes importantes, toutes situées au bord de cours d'eau. Il s'agit d'Ottawa, dans le comté de Carleton, de Cornwall (Stormont), de Rockland (Russell), de Pembroke (Renfrew) et d'Hawkesbury (Prescott). Ces villes sont toutes liées au début de l'industrie forestière.

Pour éviter les conflits ethniques, M<sup>sr</sup> Guigues tente de séparer les Canadiens français et les Irlandais. Ces derniers sont acheminés vers la région située entre le lac Huron et la rivière des Outaouais, tandis que les Canadiennes françaises et les Canadiens français s'orientent vers la zone située entre Ottawa et Rigaud, c'est-à-dire dans les comtés de Prescott et de Russell. Cette stratégie réussit, puisque la population de Prescott et de Russell passe de 35 991 habitants, en 1871, à 66 403, en 1911; les 15 227 Canadiennes françaises et Canadiens français de 1871 représentent 43,1 % de la population, tandis que les 42 599 de 1911 représentent 64,1 % de la population totale. Le peuplement de ces deux comtés profite de l'appui de la Société de colonisation du diocèse d'Ottawa, fondée en 1849 par M<sup>sr</sup> Guigues.



Les premiers noyaux de peuplement, soit L'Orignal, Saint-Eugène, Curran, Orléans, Embrun, Clarence-Creek et Fournier, deviennent assez peuplés pour être démembrés et donner ainsi naissance à de nouvelles paroisses. Ainsi, Sainte-Anne-de-Prescott se détache de Saint-Eugène et Plantagenet se divise pour créer les paroisses de Wendover et de Plantagenet-Nord. Au sud naissent les paroisses de Saint-Isidore-de-Prescott et de Saint-Bernardin. D'autres foyers se forment à Vankleek Hill, à Chute-à-Blondeau, à Alfred et à Casselman. Dans Russell, on trouve aussi les villages de Cumberland, de Bourget, de Saint-Pascal-Baylon et de Sarsfield. Mais les plus grandes villes de Prescott-Russell sont Rockland et Hawkesbury.



Église Sainte-Anne de Prescott.

En 1911, le comté de Renfrew, à l'ouest d'Ottawa, compte 51 469 personnes, dont 6 107 Canadiennes françaises et Canadiens français (11,7 %). Dans les villages du comté, la population de langue française disparaît et les paroisses bilingues deviennent anglophones, comme on peut le constater à Arnprior et à Renfrew. Dans Pembroke, la principale ville du comté, la population de langue française n'obtient une paroisse bilingue qu'en 1921. À propos du comté de Renfrew, Alexis de Barbezieux précise, en 1897, que cette région est « perdue à la colonisation » parce que la population canadienne-française n'y pratique pas l'agriculture et que l'industrie du bois domine, en particulier à Pembroke, la plus grande ville du comté.

Ottawa, sans même compter les villages environnants, notamment Eastview (Vanier), reste la plus grande ville de l'Est ontarien. Ottawa compte 21 545 habitants, en 1871, dont 7 214 Canadiennes françaises et Canadiens français, qui représentent le tiers de la population, comparativement à 72 193, en 1911, dont 22 210 Canadiennes françaises et Canadiens français, soit 30,3 % de la population. Peu à peu, Ottawa abandonne le commerce du bois pour devenir un centre administratif et gouvernemental, et un pourvoyeur de services tels que le commerce, les finances et l'éducation. Du point de vue canadien-français, Ottawa réunit, outre le gouvernement fédéral, des institutions qui lui sont importantes : l'archevêché, l'Université d'Ottawa, des institutions culturelles comme l'Institut canadien-français, les journaux, plusieurs communautés religieuses, notamment les Oblats, les Sœurs Grises de la Croix, les Montfortains, les Dominicains et plusieurs autres.

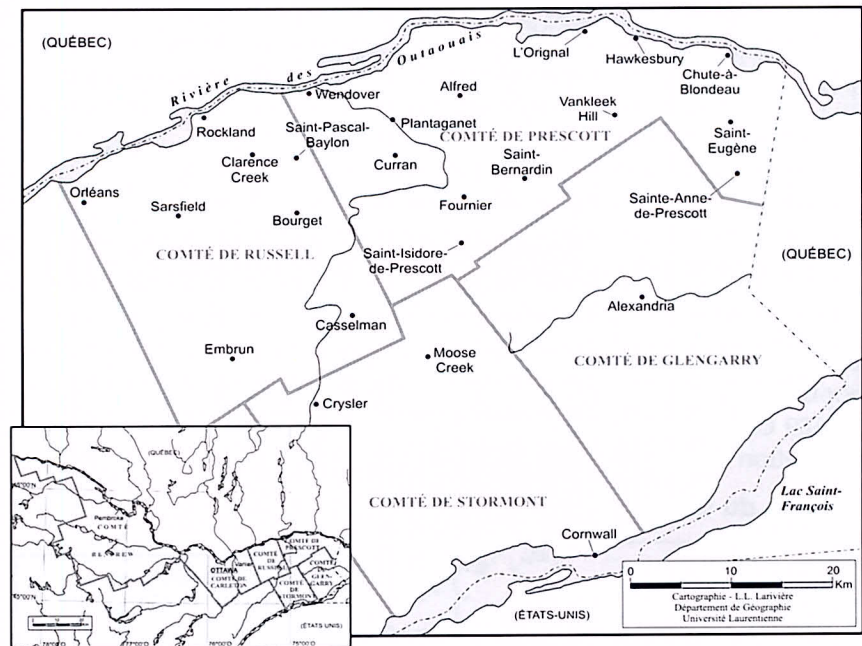


Ancien Institut canadien-français à Ottawa.



Les concentrations de langue française se trouvent principalement dans les quartiers de la Basse-Ville et de la Côte-de-Sable. Plus à l'est se trouve le territoire qui deviendra Eastview (Vanier), ville dont la population, au début du xx<sup>e</sup> siècle, s'élève à environ 3 000 habitants.

### Comtés de l'Est



Plus tard, la colonisation s'étend au sud, dans les comtés de Glengarry et de Stormont. Avant 1890, cette région relève du diocèse de Kingston, mais les deux comtés forment, en 1890, le nouveau diocèse d'Alexandria. Les progrès de la colonisation canadienne-française dans l'Est inquiètent les évêques irlando-écossais de l'Ontario, qui craignent cette « invasion ». Ils ne veulent pas encourager ce peuplement canadien-français et refusent, ou retardent, la création de paroisses linguistiquement homogènes. Néanmoins, la colonisation, aidée par l'ouverture du chemin de fer au début des années 1880, progresse dans le comté de Stormont, comme le montre le développement des villages agricoles de Crysler et de Moose Creek.

L'évêque de Kingston refuse de créer des paroisses de langue française. Mais l'évêque du nouveau diocèse d'Alexandria accepte que, dans la ville de Cornwall, la Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie, paroisse bilingue fondée en 1887, devienne, en 1892, une paroisse de langue française. Cornwall, ville manufacturière qui vit de l'industrie du textile, a une population canadienne-française représentant 16 % de la population en 1871. En 1900, les francophones deviennent majoritaires.

En 1910, Ottawa et ses environs comptent une dizaine de paroisses auxquelles Prescott-Russell en ajoute 25, bilingues, et Glengarry-Stormont, 8, pour un total d'une quarantaine de paroisses, de langue française ou bilingues, dans l'Est ontarien.



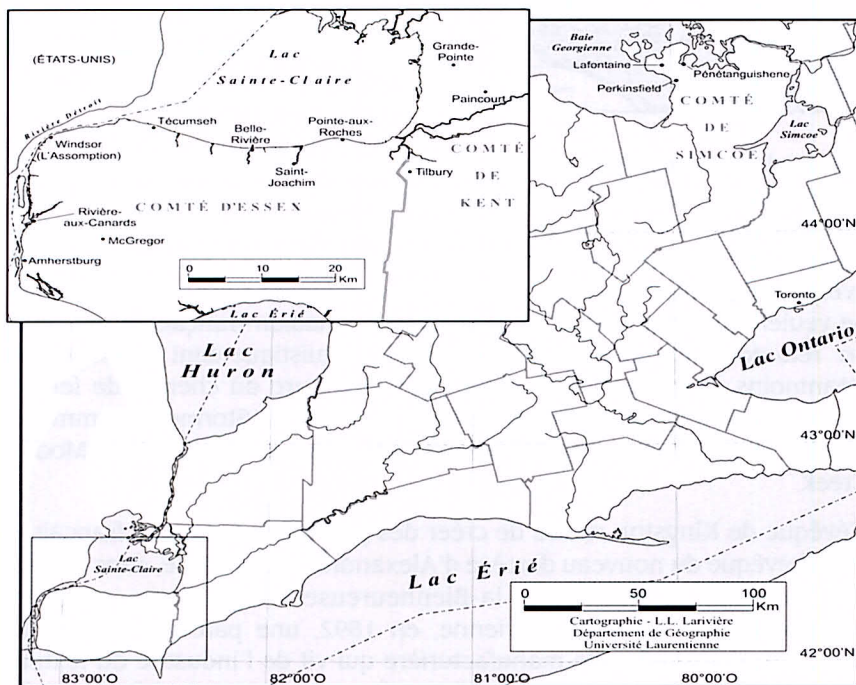
## Le sud de l'Ontario

Dans le sud de l'Ontario, la population canadienne-française, peu nombreuse par rapport à la majorité canadienne-anglaise, se trouve dans trois zones distinctes et séparées par de grandes distances : Essex-Kent, la Huronie (baie Georgienne) et Toronto.

Le village de l'Assomption, le plus ancien noyau de peuplement canadien-français en Ontario, est absorbé par la ville de Windsor qui, à cette époque, devient une ville industrielle qu'entourent les comtés agricoles d'Essex et de Kent. Plusieurs villages canadiens-français y sont bâtis, notamment le long de la rive sud du lac Sainte-Claire. Cette région reçoit de nombreux colons canadiens-français dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Beaucoup d'autres vivent à Windsor ou dans la région de la Petite-Côte.

En 1871, on compte, dans les deux comtés, 59 533 personnes, dont 14 018 Canadiennes françaises et Canadiens français qui représentent 23,5 % de la population totale. Quarante ans plus tard, soit en 1911, la population des deux comtés s'élève à 123 542 personnes, dont 26 689 Canadiennes françaises et Canadiens français, soit 21,6 % de la population totale.

### Comtés du Sud



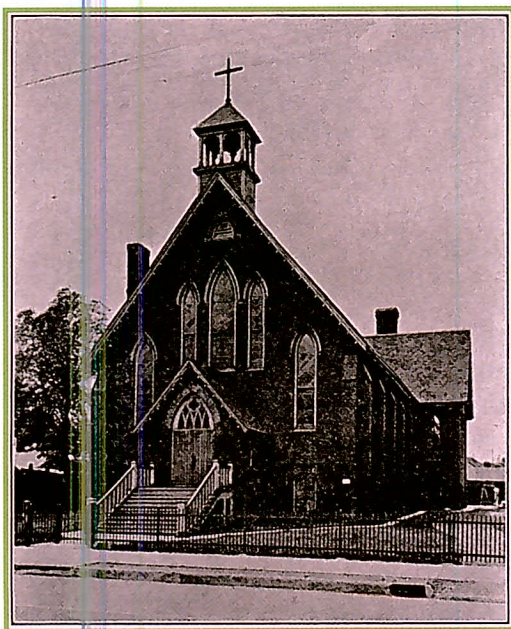
Autour du noyau de peuplement initial de l'Assomption, on fonde la ville de Windsor. Au sud, le long de la Petite-Côte, on fonde des paroisses à Amherstburg, à Rivière-aux-Canards et, à l'intérieur des terres, à McGregor. À l'est de Windsor, le long de la rive sud du lac Sainte-Claire, de nombreux villages sont bâtis, dont Tecumseh. Plus à l'est se trouve Belle-Rivière où la famille Ouellet exploite une minoterie, une scierie et



un magasin général. Étant donné qu'en 1852 le chemin de fer traverse ce village, celui-ci approvisionne d'autres villages voisins. Plusieurs autres paroisses agricoles sont formées au sud du lac Sainte-Claire et au-delà (Grande-Pointe, Paincourt, Pointe-aux-Roches, Saint-Joachim et Tilbury). Mais il y a aussi plusieurs paroisses à Windsor (cinq en 1910), en plus de Tecumseh. En 1910, on trouve environ une vingtaine de paroisses bilingues dans Essex-Kent.

La deuxième zone de peuplement urbain, dans le sud de l'Ontario, se trouve au sud de la baie Georgienne (la Huronie). Cette région est d'abord colonisée en 1828 par un groupe de voyageurs de la fourrure venus de l'île Drummond, puis des familles du Québec viennent s'établir dans les cantons de Tiny et de Tay. On trouve là deux anciennes paroisses, soit Lafontaine et Penetanguishene, auxquelles s'ajoute Perkinsfield en 1908. Toutes ces paroisses sont bilingues. En 1871, la population de Simcoe-Nord s'élève à 33 719, dont 2 711 Canadiennes françaises et Canadiens français. En 1911, Simcoe compte 85 057 personnes, dont 6 686 Canadiennes françaises et Canadiens français, soit 7,9 % de la population totale. Presque toute la population canadienne-française vit près de la baie Georgienne.

Les principales activités sont l'agriculture et l'industrie du bois, activités stimulées par l'arrivée du chemin de fer en 1879. En 1911, la ville de Penetanguishene compte quelques milliers d'habitantes et d'habitants, dont le tiers est canadien-français. Plusieurs hommes d'affaires, comme Joseph Dubeau, fondent des entreprises. Ce dernier transforme une écurie en service de diligence et, plus tard, en compagnie d'autobus. Didace Grisé, lui, autrefois boucher, devient quincaillier, puis aubergiste. Beaucoup de villes et de villages de l'Ontario comprennent de petits entrepreneurs de ce genre.



À Toronto, troisième zone de peuplement du sud de l'Ontario, une petite population canadienne-française s'installe discrètement. En 1900, la ville de Toronto comprend environ 3 000 Canadiennes françaises et Canadiens français. Les ouvriers canadiens-français trouvent parfois du travail, mais sont peu organisés jusqu'en 1887, lorsque l'archevêque de Toronto crée à leur intention une paroisse de langue française qui, avec son école, restera longtemps le principal foyer de Canadiennes françaises et de Canadiens français dans la capitale provinciale. La paroisse du Sacré-Cœur joue, à Toronto comme ailleurs, un rôle d'encadrement social et culturel. Le curé Philippe Lamarche, d'origine québécoise, se consacre à cette paroisse de 1887 à 1924.

Église du Sacré-Cœur de Jésus à Toronto.



## Le nord-est de l'Ontario

Il reste peu de bonnes terres dans le sud de l'Ontario après 1860. L'expansion agricole est bloquée au nord par le Bouclier canadien. Il faut sauter cet obstacle avant de pouvoir atteindre les basses-terres fertiles du Nipissing et les zones argileuses du Témiscamingue et de la Grande Zone argileuse. Le chemin de fer est à l'origine de ce saut. Dans le Nord-Est, l'occupation des terres se produit principalement dans trois bandes de terres situées le long des voies ferrées qui les traversent. La voie ferrée du Canadien Pacifique traverse le Nord ontarien de 1881 à 1885.



Gare de North Bay.

La première zone de peuplement dans le nord-est de l'Ontario, le Moyen-Nord, s'étend de Mattawa, à l'est, jusqu'à Sault-Sainte-Marie, à l'ouest. Sudbury et ses environs occupent le centre. Par conséquent, le Moyen-Nord comprend le district de Nipissing (à l'est), le district de Sudbury (au centre) et le district d'Algoma (à l'ouest). North Bay, dans le Nipissing, Sudbury, au centre, et Sault-Sainte-Marie, dans l'Algoma, sont les trois villes principales. La voie ferrée rejoint North Bay en 1881, Sturgeon Falls en 1882 et Sudbury en 1883.

La colonisation, amorcée dans les années 1860 près de Mattawa, se propage vers l'ouest (Asterville, Bonfield, Corbeil). Dans la partie ouest de Nipissing, on bâtit des villages forestiers (Field, Cache Bay) et agricoles (Verner, Lavigne, Saint-Charles, Noëlville, Alban et Warren).

### Villes et villages

#### Verner

Verner est une paroisse représentative de la colonisation du fait qu'elle est homogène, francophone et agricole. Elle correspond à l'idéal de développement qu'ont envisagé les élites canadiennes-françaises de l'époque.

Les terres sont bon marché : 25 cents l'acre et d'excellente qualité. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, on estime à 1 000 acres l'étendue de terres défrichées et cultivées. De plus, le bois peut se vendre 2,50 \$ la corde. Les journaliers gagnent de 1,25 \$ à 1,50 \$ par jour.

La paroisse, bien située près de la ligne de chemin de fer, compte 50 familles, toutes canadiennes-françaises.

Microfilm, Embranchement d'Algoma, Compagnie du Canadien Pacifique, p. 11.

La découverte de riches gisements de cuivre et de nickel à Sudbury, en 1884, donne à la région une vocation minière autant que forestière et agricole; c'est la deuxième zone du Moyen-Nord. Le seul prospecteur connu d'origine canadienne-française est Henri Ranger. En 1883, les Jésuites fondent la mission de Sainte-Anne-des-Pins, qui est la paroisse mère des églises canadiennes-françaises du diocèse de Sault-Sainte-Marie. Au nord-ouest de Sudbury, dans « la vallée », plusieurs villages agricoles sont bâtis (Bleazard Valley, Chelmsford, Hanmer, Val Caron, Azilda).

La troisième région du Moyen-Nord s'allonge en étroite bande de terre le long de la rive nord du lac Huron. Des villes forestières et agricoles, telles Espanola, Massey et Blind River, se développent sur la Rive-Nord. La



première paroisse du Nord est fondée à Sault-Sainte-Marie en 1875. En 1893 arrive un Franco-Américain, Francis Clergue, qui transforme la ville en un centre industriel et sidérurgique. Le bois, les mines et l'agriculture sont les principales activités économiques de cette région du Moyen-Nord.



Main Street, Blind River.

En 1910, le Moyen-Nord comprend une vingtaine de paroisses de langue française ou bilingues.

La deuxième zone de peuplement dans le Nord-Est est le Témiscamingue ontarien. Cette zone occupe la partie occidentale de la cuvette entourant le lac Témiscamingue. C'est la Petite Zone argileuse, région qui profite du passage de la voie ferrée du Témiscamingue-Nord-Ontario (TNO) à partir de 1903. De l'autre côté de la frontière, les Oblats encouragent la colonisation du Témiscamingue québécois.

## Portrait

### Charles-Alfred-Marie Paradis

Charles Paradis est l'exemple du prêtre-colonisateur. Sa personnalité énergique encadre l'implantation des familles canadiennes-françaises dans le Nord. Il est l'équivalent ontarien du curé Antoine Labelle au Québec.

Le père Charles-Alfred-Marie Paradis naît à Saint-André de Kamouraska le 23 mars 1848. Il termine ses études à l'Université d'Ottawa et, en 1881, est ordonné prêtre par M<sup>gr</sup> Joseph-Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa. Il est envoyé la même année dans la région du Témiscamingue où les Oblats œuvrent comme missionnaires itinérants depuis 1844.

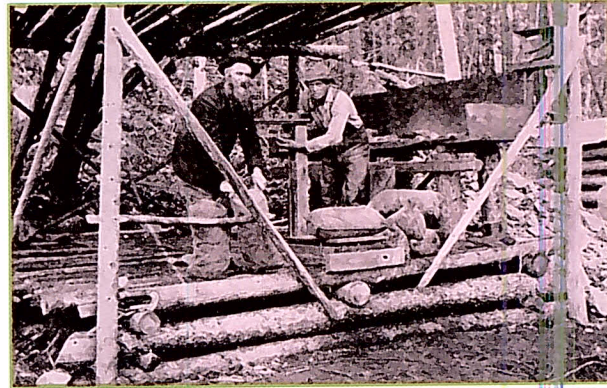
Le père Paradis conçoit le projet de visiter en entier la vallée du Témiscamingue. Après une étude minutieuse de la région, il revient avec la conviction qu'elle peut soutenir le développement d'une quarantaine de paroisses.

Son rapport est rapidement publié par le diocèse d'Ottawa. Le père Paradis y fait état des facteurs favorables à la colonisation : le climat et le sol sont propices à l'agriculture. De plus, la région est riche en bois. Les familles de colons ont la possibilité de travailler dans les chantiers et d'arrondir leur budget.

*Du Témiscamingue à la baie d'Hudson en 1884, Archives nationales du Québec.*



Du côté ontarien, le principal village est Haileybury où C. C. Farr veut ouvrir des terres à la colonisation anglaise seulement. À cette époque, on appelle *Nouvel-Ontario* les vastes régions situées au nord de la hauteur des terres. La construction du chemin de fer Témiscamingue-Nord-Ontario (TNO) commence en 1903 et, aussitôt, de riches veines d'argent sont découvertes à Cobalt, provoquant une ruée de prospecteurs. En 1908, à Cobalt seulement, on trouve 108 mines en exploitation. En 1911, au moment de la production maximale, la population de Cobalt atteint 7 000 personnes. Durant les années suivantes, plusieurs autres grandes découvertes minières se succèdent à Elk Lake et à Gowganda, en 1907, à Larder Lake, en 1908, à Kirkland Lake, en 1911, et à Porcupine (Timmins), en 1912-1913. À Haileybury, les industries minières et forestières dominent jusqu'en 1914. En 1908, le vicariat apostolique du Témiscamingue, qui préfigure le futur diocèse d'Haileybury, est créé, et son siège est installé à Haileybury.

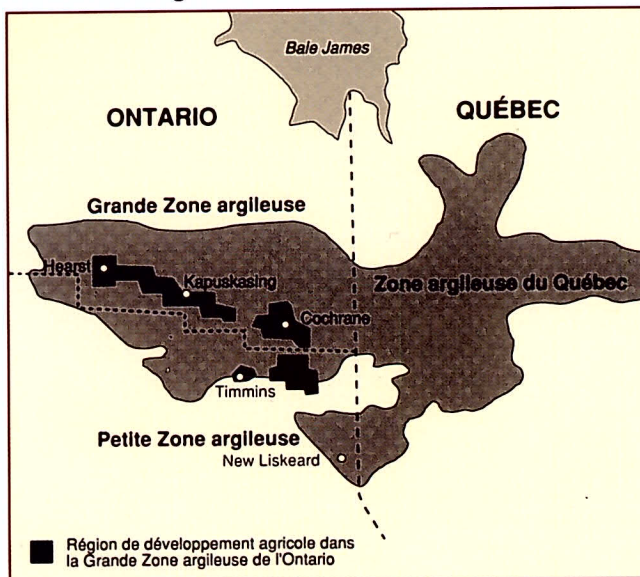


Cobalt, Ontario. La pesée du minerai d'argent à Foster Mine.

À cette époque, des colons se dirigent aussi vers New Liskeard et vers Earlton, des régions agricoles à l'origine.

La troisième zone de peuplement dans le Nord-Est se développe le long du chemin de fer Transcontinental (1907-1914), ligne qui relie Moncton et Winnipeg. Cette voie traverse la Grande Zone argileuse, future région de coupe de bois et d'agriculture. En Ontario, la région s'étend de la frontière du Québec jusqu'à Hearst. Sa mise en exploitation agricole commence au cours des années 1910. Le chemin de fer Témiscamingue-Nord-Ontario (TNO) doit se raccorder au Transcontinental à Cochrane. Ce centre de peuplement va accueillir une immigration agricole dans les décennies suivantes.

#### Les zones argileuses de l'Ontario





## ***Le portrait de l'Ontario français en chiffres (1867-1910)***

À la suite de l'immigration vers les villes et vers les campagnes, la population augmente considérablement. Les *Recensements du Canada*, faits tous les 10 ans, dressent le portrait de la population canadienne et de ses activités.

Comparons la situation de 1871 à celle de 1911 pour connaître le nombre de Canadiens français, leur taux d'urbanisation et leur répartition selon les régions. Dans les *Recensements du Canada* de cette époque, on appelle *Canadiens-Français* ceux dont le père est d'origine française.

Combien de Canadiennes françaises et de Canadiens français vivent en Ontario? Dans quelle région vivent-elles et vivent-ils? En 1871, la population canadienne-française de l'Ontario ne s'élève qu'à 75 383 personnes. Elle représente 4,7 % de la population de l'Ontario. À cette date, la région de l'Est affiche déjà la plus grande concentration de gens s'exprimant en français, soit 36 956 Canadiennes françaises et Canadiens français, comparativement à 16 730 dans le Sud-Ouest et à 26 344 dans d'autres régions.

En 1911, on constate que la population canadienne-française est passée de 75 383, en 1871, à 202 442, en 1911, une croissance qui triple la population canadienne-française. En 1911, celle-ci ne représente plus, comme en 1871, 4,7 % de la population ontarienne, mais bien 8 % du total. Cette population se répartit ainsi : 90 799 dans l'Est, 40 624 dans le Nord-Est et 32 007 dans le Sud-Ouest (comtés de Simcoe, de Kent et d'Essex). Le reste, c'est-à-dire les 39 012 autres, est dispersé dans les autres régions de la province.

En 1871, 76 % des Canadiennes françaises et des Canadiens français sont des ruraux (78,2 % pour l'ensemble de la province) mais, en 1911, la province n'est rurale qu'à 48,2 %, tandis que la population de langue française l'est encore à 54,5 %. Les taux varient selon les régions. Dans l'Est, la population de langue anglaise est plus urbaine (29 %) que la population de langue française (20,1 %). À cette époque, tout le Nord est défini comme rural parce que la population est clairsemée, de sorte que *rural* ne signifie pas nécessairement *agricole*.

En 1911, les données du recensement ne donnent que l'origine ethnique (selon l'ascendance du père) des 202 442 personnes d'origine française. Mais il faut prendre en considération le fait qu'une partie de cette population est assimilée et ne parle plus le français. Les statistiques portant sur la langue maternelle ne sont recueillies qu'à partir de 1931. Ainsi, avant 1931, les recensements ne permettent pas de connaître le taux d'assimilation linguistique, bien qu'il soit vraisemblablement plus faible parmi les immigrantes et les immigrants récents, et plus élevé chez les populations plus anciennes, variant selon le degré d'homogénéité linguistique du milieu.

En examinant la population canadienne-française, on peut tirer quelques conclusions. La première, c'est que les Canadiennes françaises et les Canadiens français ne vivent pas dans les régions centrales les plus



riches, mais dans les régions périphériques (Est, Sud-Ouest, Nord-Est). La deuxième, c'est l'accroissement simultané de la population canadienne-française dans les villes et dans les campagnes. Et la troisième conclusion que l'on peut en tirer, c'est la vitalité de cette population. C'est dans ce contexte de progression démographique qu'il faut inscrire les politiques assimilatrices du gouvernement vis-à-vis de la minorité canadienne-française. Cette minorité grandit trop vite. Il faut l'angliciser à tout prix.

## **La question scolaire**

Le Règlement 17 (1912-1927) occupe une place importante dans l'histoire de l'Ontario français. L'adoption de ce règlement se prépara durant plus de 30 ans.

### ***Au temps des droits égaux (1849-1883)***

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un système d'éducation complet est mis en place dans le Haut-Canada. Une grande partie du mérite revient à Egerton Ryerson, surintendant de l'éducation en Ontario entre 1844 et 1876. Son grand projet est d'amener le gouvernement à établir la gratuité scolaire et à rendre la fréquentation scolaire obligatoire. En fait, le gouvernement adopte plusieurs mesures. Il ouvre une première école normale à Toronto ainsi que des écoles modèles dans les comtés. Pour avoir droit aux subventions gouvernementales, les commissions scolaires doivent embaucher des enseignantes et des enseignants détenant un brevet, suivre les programmes prescrits et n'utiliser que des manuels autorisés. Des inspecteurs visitent les écoles pour vérifier l'application des consignes. Ces mesures sont consolidées dans la *Loi scolaire* de 1871, qui rend l'école élémentaire obligatoire et gratuite.

À l'époque du Canada-Uni (1841-1867) et au début du régime fédéral (1867-1883), les écoles de langue française jouissent du même statut que celui des écoles de langue anglaise. En 1851, le Conseil de l'instruction publique adopte une résolution (confirmée en 1858 et en 1871) qui reconnaît aux écoles le droit de fonctionner exclusivement en français. Par conséquent, les enseignantes et les enseignants ont le droit de subir leur examen en français. Dans une lettre souvent citée par la suite, Ryerson écrit, en 1857 : « [...] vu que le français est langue officielle en ce pays, à l'égal de l'anglais, il est absolument licite et légal que les syndicats permettent l'enseignement des deux langues aux enfants qui fréquentent leurs écoles, conformément au désir des parents ». En 1869, le gouvernement autorise des manuels en français. Ces faits montrent que les écoles de langue française ont les mêmes droits que ceux des écoles de langue anglaise.

Le départ de Ryerson et la création du ministère de l'Éducation, en 1876, annoncent de nouvelles politiques. Pour assurer la qualité de l'enseignement, l'Ontario adopte une politique de centralisation et d'uniformisation. Le Ministère cherche à éliminer les différences et à imposer un modèle unique.



### ***De l'égalité à l'exclusion (1883-1893)***

Deux types d'écoles ne se conforment pas au modèle unique : les écoles séparées et les écoles de langue française. Dans les années 1880, les deux font l'objet d'une controverse.

Les écoles séparées jouissent d'une protection constitutionnelle grâce à l'article 93 de la *Constitution canadienne* de 1867. Cette clause oblige les provinces à respecter les droits scolaires confessionnels existant avant 1867. En somme, les droits prévus dans la *Loi Scott* de 1863 sont désormais garantis par la *Constitution canadienne*. Les tribunaux ont par la suite souvent confirmé ces droits.

Néanmoins, des groupes anticatholiques réclament la suppression des écoles séparées. Le premier ministre de l'Ontario, Oliver Mowat, a beau répéter que ces écoles sont protégées par la *Constitution canadienne*, la virulence des attaques ne cesse de croître dans les années 1880. Ce parti pris est accentué par William Meredith, chef du Parti conservateur, par certains grands journaux, comme le *Mail* de Toronto, par des agitateurs tels que D'Alton McCarthy, à l'origine de la Equal Rights Association, par les loges orangistes et par la Protestant Protective Association. Mowat remporte les élections de 1886, de 1890 et de 1894, mais il doit tenir compte de ces mouvements anticatholiques qui l'accusent d'être de connivence avec le clergé catholique et avec les nationalistes canadiens-français.

La protection des écoles séparées, toutefois, ne s'étend pas aux écoles de langue française ou bilingues. Pour amener les élèves vers l'école de langue anglaise, Mowat pense obtenir de meilleurs résultats en usant de politiques plus respectueuses à l'égard de la minorité. La presse, le Parti conservateur de l'Ontario et les loges orangistes attaquent farouchement les écoles de langue française, faisant porter leurs coups sur les points suivants : la méconnaissance de l'anglais de plusieurs membres du personnel enseignant, les nombreux enseignants et enseignantes sans brevet d'enseignement, l'enseignement basé sur des manuels non autorisés, le mauvais rendement scolaire des élèves et la mauvaise qualité de leur anglais.

Les écoles de langue française et les écoles bilingues se multiplient dans les régions où habitent des populations francophones. Des écoles bilingues ouvrent dans les régions à forte concentration de Canadiennes françaises et de Canadiens français, c'est-à-dire dans les comtés d'Essex, de Kent et de Simcoe, au sud, dans les comtés de Russell, de Prescott et de Carleton, à l'est, et, plus tard, dans les districts du Nord. Ces écoles sont généralement publiques et sont établies par la majorité de langue française, même si l'enseignement se donne souvent dans les deux langues. En 1882, il en existe une soixantaine dans Russell et Prescott seulement.

En 1883, le ministre de l'Éducation, George Ross, demande une enquête au sujet de l'usage exclusif du français dans certaines écoles. À la suite de cette enquête, le gouvernement adopte, en 1885, le règlement suivant : chaque école doit désormais offrir un cours d'anglais deux



heures par semaine pendant les quatre premières années du cours élémentaire et quatre heures par semaine pendant les quatre dernières années. On ne peut plus suivre un programme exclusivement en français, comme on pouvait le faire depuis 1851. Par ailleurs, la *Loi scolaire* de 1885 réglemente plus sévèrement l'obtention du diplôme d'enseignement. Chaque membre du personnel enseignant, en plus d'un examen de compétence linguistique dans sa langue d'enseignement, doit passer un test qui vérifie ses compétences en anglais. Or, une grande partie du personnel enseignant francophone est composée de religieuses venues du Québec, qui ne possèdent que rarement les qualifications professionnelles requises en Ontario.

Loin de s'apaiser, après le Règlement de 1885, le climat s'envenime. La campagne contre les écoles séparées et les écoles de langue française reprend de plus belle. L'opinion publique, ameutée, trouve des porte-parole dans la presse. Lors des élections provinciales de 1886, le journal torontois *Mail* s'en prend aux écoles séparées et aux écoles de langue française, décrites comme des « *nurseries... of an alien tongue... of alien customs, of alien sentiments, and... of a wholly alien people* », alors qu'un éducateur de Saint-Thomas demande la suppression de ces écoles qui deviennent « *a barrier to the progress of the Anglo-Saxon civilization in the Province of Ontario* ». On accuse Ross de négliger « *the integrity of the English language* », alors qu'en 1889 D'Alton McCarthy affirme : « *We want no treason taught in our schools* ». Les loges orangistes se déchaînent, de même que le chef du Parti conservateur, William Meredith, qui, en 1889, dénonce cette « *extraordinary view... [that] in this Province of Ontario the French language ought to be taught side by side with the English language* ».

À la demande de certains députés, le ministre de l'Éducation, George Ross, institue, en 1889, une commission pour vérifier si les écoles de Prescott, de Russell, d'Essex et de Simcoe respectent la consigne de 1885. On découvre alors que, dans les écoles de Prescott et de Russell, la formation de la quasi-totalité des enseignantes et des enseignants se limite à l'école primaire. Le gouvernement attribue cette situation navrante à l'enseignement en français. On a trouvé 28 écoles « en violation des règlements » et 17 qui donnent satisfaction. Le rapport note aussi que, dans 18 écoles, les enfants ne connaissent à peu près pas l'anglais. À un problème pédagogique, la commission propose une solution pédagogique : l'établissement d'une école modèle, c'est-à-dire d'une école pédagogique locale. Quant au gouvernement, devant ce problème pédagogique, il adopte une solution répressive : la fin de l'enseignement en français.

En 1890, le Ministère adopte un nouveau règlement qui stipule que, dans les écoles de langue française et bilingues, désormais, seul l'anglais peut servir de langue d'enseignement et de langue de communication. Cette consigne est soumise à l'Assemblée législative pour approbation.

Le personnel enseignant a le devoir de n'utiliser que les manuels en anglais autorisés et de ne parler qu'anglais avec ses élèves, « *except so far as this is impracticable by reason of the pupil not understanding English* ». Comme on le voit, il y a une échappatoire. Les inspecteurs des écoles bilingues peuvent autoriser l'enseignement en français « pour les enfants



qui ne comprennent pas l'anglais ». Des inspecteurs complaisants accordent de nombreuses exemptions. Ils deviennent ainsi la bête noire des adversaires de l'école de langue française. Cette échappatoire permet durant 20 ans de contourner la consigne du Ministère. En 1893, le ministre demande à une autre commission d'examiner la situation. Son rapport note que les enseignantes et enseignants sont mieux qualifiés et que les politiques sont progressivement mises en œuvre.

### ***Les tentatives de réformes (1893-1910)***

Le financement des écoles publiques étant supérieur à celui des écoles séparées, même les régions catholiques préfèrent souvent l'école publique. Mais beaucoup de paroisses comprennent une école séparée et une école publique.

Toutefois, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un important mouvement se dessine : la transformation des écoles publiques en écoles séparées. C'est une conséquence inattendue du règlement de 1890. On croit à l'époque, à tort d'ailleurs, que les écoles séparées sont à l'abri des politiques du gouvernement. Le capucin Alexis de Barbezieux donne un exemple de cette transformation : « Les gens de Clarence, dans cette circonstance mémorable (la bénédiction de la nouvelle église, le 18 août 1891), annoncèrent par la voix du docteur Desrosiers, leur interprète, que toutes les écoles publiques de la paroisse, au nombre d'une dizaine environ, venaient d'être transformées, à la fois, en écoles séparées. Rien ne pouvait être plus agréable au cœur paternel du chef du Diocèse ». Partout dans l'Est et dans le Sud-Ouest, les écoles publiques se convertissent en écoles séparées, à l'instigation du curé du lieu.

En 1901, le Ministère rappelle à nouveau le Règlement de 1890, en y ajoutant cette fois des consignes détaillées concernant la manière d'apprendre l'anglais aux élèves francophones.

C'est dans la ville d'Ottawa que le conflit dégénère le plus. Depuis 1886, le Conseil des écoles séparées d'Ottawa dirige ses affaires à l'aide de deux comités, l'un français et l'autre anglais, mais cette façon de faire cesse au début du siècle. En 1906, le conflit reprend lorsque les membres anglophones du Conseil des écoles séparées blâment l'archevêque Duhamel de prendre partie en faveur des conseillers franco-ontariens, en érigeant un « cordon d'écoles de langue française » autour de la ville. Les conseillers anglophones s'inquiètent de voir leurs taxes servir aux écoles de langue française.

Un autre conflit se produit à l'Université d'Ottawa. Le Collège de Bytown, fondé en 1848, avait obtenu, en 1866, une charte universitaire. Mais le bilinguisme qui prévalait depuis sa fondation disparaît en 1874 lorsque cesse tout enseignement en français. Lorsque les Oblats décident de revenir au bilinguisme, en 1901, le vice-recteur Michael Fallon s'insurge contre cette décision. Évincé, il mène une cabale contre M<sup>gr</sup> Duhamel, contre le clergé canadien-français et contre les nationalistes. Exilé aux États-Unis, il en revient en 1909 lorsque Rome le nomme évêque de London, diocèse qui compte une forte population canadienne-française.



Le gouvernement conservateur de James Whitney est porté au pouvoir en 1905. Le parti reçoit l'appui de ses alliés habituels, mais il réussit enfin à trouver des appuis chez les catholiques irlandais. Il règne une complicité entre les orangistes, Irlandais protestants, les Irlandais catholiques et les électeurs hostiles aux écoles de langue française. Le gouvernement reçoit l'appui de tous lorsqu'il veut supprimer les écoles de langue française. M<sup>sr</sup> Fallon rencontre le premier ministre pour l'inciter à sévir contre les écoles de langue française, comme lui le fait dans son diocèse.

Combien y a-t-il de ces écoles de langue française et de ces écoles bilingues? Le rapport du ministre de l'Éducation, en 1891, mentionne l'existence de 83 écoles de langue française en Ontario : 12 à Ottawa et 71 dans le reste de la province. La plupart sont des écoles publiques. La même année, l'inspecteur White rapporte que le nombre de ces *French Schools* a doublé en quatre ans.

Une question soulève alors beaucoup de débats : la formation pédagogique du personnel enseignant. Il n'y a qu'une poignée d'écoles normales, toutes de langue anglaise. Peu de personnes en profitent. Le gouvernement crée, en 1877, les écoles modèles de comté pour donner une formation plus sommaire et un certificat de troisième classe. Mais il faut attendre 1907 pour que soit fondée la première école modèle d'« écoles françaises-anglaises », comme les appelle le gouvernement. En 1907, la première école modèle ouvre ses portes à Ottawa, puis d'autres suivent à Sturgeon Falls, à Vankleek Hill, à Embrun et à Sandwich. Elles ne délivrent que des certificats temporaires de troisième classe. Il n'existe pas d'école normale de langue française avant 1923, et les institutrices et instituteurs canadiens-français ne détiennent en général qu'un brevet de deuxième ou de troisième classe.

En 1881, il n'y a, dans toute la province, que 10 enseignantes et enseignants canadiens-français détenant le brevet de première classe. Selon la politique gouvernementale, le meilleur moyen de redresser cet état, c'est d'angliciser toutes les écoles de la province. Les premières écoles modèles bilingues apparaissent au début du xx<sup>e</sup> siècle et décernent des certificats de troisième classe. La première école normale de langue française n'ouvrira ses portes qu'en 1923, à l'Université d'Ottawa.

Des efforts sont faits pour améliorer la formation des enseignantes et des enseignants. Ainsi, en 1906, à l'occasion d'une grande réunion de la Saint-Jean-Baptiste tenue à Walkerville, en banlieue de Windsor, les participantes et les participants adoptent une résolution exigeant la pleine reconnaissance des écoles bilingues et la création d'une école normale bilingue. En 1907, les deux associations franco-ontariennes d'enseignantes et d'enseignants, soit l'Association de l'enseignement catholique et bilingue de l'Ontario, dont le président est Aurélien Bélanger, et l'Association des instituteurs des écoles bilingues de l'Ontario, que préside Télesphore Rochon, fusionnent et forment l'Association de l'enseignement bilingue de l'Ontario. On envoie une délégation réclamer au ministre de l'Éducation, R. A. Pyne, la pleine reconnaissance des écoles bilingues.

### *Certificat de troisième classe*

Certificat remis aux enseignantes et aux enseignants qui sont les moins qualifiés.



En 1908, le gouvernement demande à l'inspecteur F. W. Merchant d'enquêter sur les écoles de langue française et bilingues de l'Est ontarien. Avec l'aide de deux inspecteurs bilingues (Aurélien Bélanger et V. H. Gaboury), Merchant fait enquête. Il soumet, en 1909, un rapport « confidentiel » dont le contenu est vite connu. Le rapport (*Report on English-French Schools in the Ottawa Valley*) conclut que ces écoles sont « inefficaces », que plusieurs ne respectent pas les directives du ministère de l'Éducation concernant l'enseignement de l'anglais. Le document signale que l'atmosphère dans ces écoles est « *undoubtedly French* », mais au bout du compte le rapport est positif.

Tout comme les formations sont différentes, il en va de même pour les salaires. En 1901, le salaire du personnel enseignant canadien-français est plus bas que celui du personnel enseignant canadien-anglais; il est de 377 dollars pour les enseignants de langue française et de 205 dollars pour les enseignantes de langue française, tandis qu'en moyenne il est de 420 dollars pour les enseignants de langue anglaise et de 296 dollars pour les enseignantes de langue anglaise.

### Qu'en penses-tu?

Comment peut-on expliquer l'écart de salaire, d'une part, entre les instituteurs et les institutrices et, d'autre part, entre les instituteurs et les institutrices francophones et anglophones à cette époque?

Les élites canadiennes-françaises d'Ottawa et des environs décident, en 1909, d'organiser un grand congrès pour étudier la situation et prendre les mesures nécessaires qui amélioreront le système d'éducation. Le congrès a lieu en janvier 1910.

### L'enseignement secondaire

Dans le domaine de l'éducation, même si la communauté s'intéresse d'abord aux écoles primaires, elle doit aussi tenir compte de leur prolongement. Or, l'enseignement secondaire existe à peine en Ontario français.

L'enseignement secondaire en français commence de façon très modeste à Ottawa dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Outre le Collège de Bytown, mis sur pied par l'évêché en 1848 et où enseignent des oblats, on trouve aussi, en 1863, un pensionnat qui devient le couvent Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (couvent de la rue Rideau), dirigé par les Sœurs Grises de la Croix. En 1856, les Oblats prennent la direction du Collège de Bytown. D'autres institutions voient le jour : le couvent Notre-Dame (1868), ouvert par la Congrégation Notre-Dame, le Juniorat du Sacré-Cœur (1895), fondé par les Oblats, et l'Académie De-La-Salle, dont les origines remontent aux années 1860, mais qui est établie en permanence en 1898 et dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes.



L'Académie De-La-Salle, Ottawa, vers 1908.

Dans le Nord, région nouvelle, la première institution s'étendant à l'enseignement secondaire ouvre à Sturgeon Falls en 1904 lorsque les Filles de la Sagesse y établissent le pensionnat Notre-Dame-de-Lourdes. En 1910, les Sœurs de l'Assomption fondent l'Académie Sainte-Marie à Haileybury, alors que le Collège du Sacré-Cœur, offrant un cours classique exhaustif, ouvre à Sudbury en 1913, sous la direction des Jésuites. Dans le Sud, le Collège de l'Assomption devient une institution de langue anglaise peu après sa fondation en 1857. Pour bénéficier d'un enseignement secondaire partiellement en français dans cette région, il faut



attendre 70 ans l'ouverture de l'Académie Sainte-Marie de Windsor (1928), fondée par les Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.

Dans bien des cas, l'enseignement secondaire n'est que le prolongement de l'école primaire. Ainsi, en 1904, à Hawkesbury, l'école primaire (l'Académie Sacré-Cœur), à laquelle s'ajoute bientôt l'école Notre-Dame-du-Bon-Secours, s'étend jusqu'à la 9<sup>e</sup> année. En 1907, on ouvre une classe où les Canadiennes françaises et les Canadiens français reçoivent, en 9<sup>e</sup> année, un enseignement bilingue.

## **La société canadienne-française de l'Ontario**

Un regard sur l'Ontario français, vers 1910, permet d'en dégager quelques traits essentiels. Trois caractéristiques, surtout, décrivent cette communauté : sa grande dispersion géographique, la forte concentration de ses élites à Ottawa et la place considérable qu'occupe le clergé.

À l'heure où se prépare une longue lutte pour maintenir l'enseignement en français, les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario sont-elles et sont-ils de taille à résister lorsque le gouvernement provincial décide, en 1912, d'abolir les écoles de langue française? Les Canadiennes françaises et les Canadiens français vivant alors en Ontario ne possèdent ni le pouvoir politique, ni la richesse, ni l'influence sociale pour s'opposer à cette décision. De plus, ces personnes habitent dans les régions périphériques de la province et leur poids démographique est faible. Par conséquent, vers 1910, leurs moyens d'action sont plutôt modestes.

### ***Les institutions***

Durant la période de 1867 à 1910, les chefs de l'Ontario français pensent déjà que la survivance de la langue, de la culture et de la foi est impossible sans la protection que donnent des institutions de langue française. Ils ont surtout en tête les écoles et les paroisses, mais aussi des associations et des activités se déroulant en français. Les Canadiennes françaises et les Canadiens français de l'Ontario veulent premièrement des écoles séparées pour protéger la foi catholique, deuxièmement des paroisses françaises pour exprimer cette foi et troisièmement des écoles de langue française pour maintenir la langue et la culture françaises.

Pour décrire le rôle des institutions, il faut répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qu'une institution? Dans quels secteurs d'activités les institutions sont-elles les plus nombreuses? Quelles villes possèdent le plus d'institutions de langue française?

Que signifie le mot *institution*? Quelques exemples concrets permettent de comprendre ce dont il s'agit. On peut penser à des établissements, comme une école, un centre culturel, un hôtel de ville, une église, à des activités, comme un club sportif, une fanfare, la fête de la Saint-Valentin ou le réveillon de Noël, à des groupes locaux, comme une troupe de théâtre, une chambre de commerce, un club d'aînées et d'aînés, ou à des organismes, comme la Société Saint-Jean-Baptiste, la Fédération des femmes canadiennes-françaises, la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) ou une communauté religieuse.



Dans le mot *institution*, deux concepts sont importants. Il y a d'abord l'idée que des personnes établissent des relations avec les gens qui les entourent, et que ces rapports se font dans un contexte ou une structure sociale. Ainsi, dans une école, l'élève établit une relation avec son enseignant ou son enseignante, de même que, dans un festival de musique, une relation s'établit entre les artistes et les spectateurs et spectatrices. Mais le mot *institution* contient également l'idée de permanence et de durée. On trouve ces deux éléments dans toute institution; par exemple, une école, une paroisse.

Dans quels secteurs d'activités trouve-t-on le plus d'institutions? Puisque les institutions sont importantes quant à l'épanouissement de la communauté, il est donc utile de connaître les secteurs d'activités où les institutions sont les plus nombreuses. On constate que les activités culturelles, sociales et religieuses sont plus nombreuses et qu'elles ont donné naissance à de nombreuses institutions de langue française, tandis que les activités économiques et politiques ont produit beaucoup moins d'institutions de langue française.

Selon l'opinion des porte-parole de la communauté canadienne-française de l'Ontario, le maintien de la langue française exige des institutions où l'on communique en français. La langue est importante dans toutes les institutions politiques, économiques, culturelles et autres, mais, surtout, dans celles qui appuient la survivance. C'est la raison pour laquelle les institutions culturelles de langue française sont en général plus nombreuses que les institutions économiques.

Quelles villes, en Ontario français, possèdent le plus d'institutions de langue française? Certaines villes profitent d'un éventail plus grand d'institutions; par exemple, les institutions gouvernementales, les institutions artistiques, les services de santé, les établissements d'enseignement, les moyens de communication. On pense spontanément à Ottawa, à Sudbury, à Toronto, à Windsor, à Timmins, à Cornwall, à Penetanguishene, à Vanier et à Hearst.

Une place particulière revient à la région d'Ottawa qui compte de nombreuses institutions de langue française. Ce fait s'explique par la présence du gouvernement fédéral dans cette ville. Le gouvernement attire des fonctionnaires, des traducteurs, comme Benjamin Sulte, des bibliothécaires, comme Antoine Gérin-Lajoie, des hauts fonctionnaires, comme Joseph-Charles Taché, des journalistes tels que Joseph Tassé et Stanislas Drapeau, et des hommes politiques, tels les sénateurs Napoléon-A. Belcourt et Philippe Landry. De plus, l'évêché constitue le noyau de nombreuses organisations et institutions religieuses. Dans le Nord-Est, Sudbury joue un rôle semblable, mais à un bien moindre degré. Ce réseau d'institutions canadiennes-françaises, maintenu par des élites conscientes de former un groupe culturel distinct, est jugé essentiel. Dans le Sud, Windsor remplit la même fonction, mais c'est Toronto qui tient de plus en plus ce rôle de centre régional des principales institutions de langue française. Ces institutions et les élites forment un réseau dans l'ensemble de la province.



## **La paroisse**

La paroisse et l'école sont deux institutions importantes dans la vie communautaire de l'Ontario français à cette époque. L'école est le complément naturel de la paroisse.

Les écoles ne peuvent exister qu'avec l'autorisation du gouvernement provincial. Or, le ministère de l'Éducation, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cherche à établir un système d'éducation unique, gratuit et universel. Le Ministère veut que l'enseignement, dans toutes les écoles de la province, se fasse en anglais seulement, tandis que les représentantes et les représentants de l'Ontario français réclament un système d'éducation en français distinct. Certaines personnes considèrent l'école de langue française comme une institution indispensable à la survivance, tandis que d'autres la considèrent comme un obstacle à l'intégration des Canadiennes françaises et des Canadiens français à la société ontarienne.

Plus encore que l'école, surtout avant 1910, la paroisse se trouve au cœur du réseau institutionnel qui couvre l'ensemble du Canada français. Henri Bourassa, chef du mouvement nationaliste à l'époque, le dit clairement : « C'est la paroisse qui a fait le Canada français, qui l'a conservé sous tous les régimes. Elle fut le regroupement naturel, la véritable cellule sociale, dont la multiplication a fait notre peuple. Elle fut et elle est restée chez nous la pierre angulaire de l'édifice national. »

Cependant, la création de paroisses francophones dépend des évêques. Et comme il manque de prêtres, ils préfèrent créer des paroisses anglophones et des paroisses bilingues plutôt que des paroisses francophones. Les évêques s'accommodent plus facilement d'un curé ou d'un vicaire bilingue.

En Ontario, la paroisse rassure davantage les Canadiennes françaises et les Canadiens français qui se sentent aliénés par les institutions politiques et économiques de la majorité. C'est la raison pour laquelle les élites nationalistes, le clergé canadien-français en tête, réclament de tout temps des paroisses homogènes de langue française. Inspirée par l'idéologie ultramontaine, l'élite religieuse voit dans la langue et la religion des compléments nécessaires. La paroisse fournit un milieu où se développent d'autres institutions telles que l'école, l'hôpital, la caisse populaire et diverses activités sociales et culturelles.

La paroisse, comme l'école, sert surtout d'institution de base pour la communauté franco-ontarienne, appuyant non seulement la cellule familiale, qui est fondamentale, mais aussi une grande variété d'activités sociales. La plupart des autres institutions de la communauté, c'est-à-dire les institutions scolaires, mais aussi les institutions culturelles et économiques, gravitent autour de l'Église. Cette tendance est renforcée, au siècle dernier, par la colonisation rurale. Cependant, même dans les villes, les Canadiennes françaises et les Canadiens français se regroupent dans certains quartiers où la vie paroissiale prend souvent une allure tout à fait rurale. Ce regroupement des effectifs autour de l'Église permet une plus grande cohésion sociale et rend possible le maintien des institutions propres à la communauté.



## La vie économique

Le bien-être d'une famille, son niveau de vie, son accès aux produits de consommation, bref sa qualité de vie, dépendent fortement de ses revenus. Divers facteurs peuvent expliquer le bien-être ou le bas niveau de vie d'une famille : le lieu de résidence, le milieu social des parents, le degré de scolarisation, etc. La faiblesse économique de l'Ontario français se manifeste déjà au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans le commerce des fourrures comme dans l'industrie forestière, les Canadiens français, en Ontario et ailleurs au pays, occupent généralement des postes subalternes. Ces personnes constituent la main-d'œuvre et font rarement partie des cadres. Dans l'industrie du bois, les marchands importants sont tous britanniques ou américains, les Canadiens français occupant les rangs inférieurs de travailleurs, de jobeurs et de sous-traitants. Dans les villes forestières de l'Est et du Nord, les Canadiens français travaillent en grand nombre dans les industries du bois, notamment dans les scieries et leurs activités connexes, comme en font preuve les villes d'Hawkesbury, de Pembroke, de Mattawa, de Sturgeon Falls, de Field, d'Espanola, de Blind River et, plus tard, d'Iroquois Falls, de Kapuskasing et de Hearst.

### Témoignage

#### Napoléon Cyr

*Depuis 1906, j'ai toujours été alentour de la Blind River. J'ai commencé à travailler à l'âge de onze ans au moulin à scie. Je charriais l'eau pour les hommes pour boire. J'avais huit chaudières. J'prenais l'eau dans un puits à une distance de quatre cents pieds. J'avais un joug que vous mettez sur les épaules. Y avait deux p'tits crochets et une corde à chaque bout. J'avais une piastre et quart par jour dans c'temps-là. J'ai fait ça pendant cinq ans, jusqu'à l'âge de seize ans.*

Robert Choquette et René Brodeur, *Villages et visages de l'Ontario français*, p. 40.

#### Qu'en penses-tu?

Selon toi, quels éléments de ce témoignage vont à l'encontre du *Code canadien du travail* en vigueur?

Le secteur minier se trouve dans la même situation.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la main-d'œuvre canadienne-française gagne sa vie dans l'exploitation des matières premières, dans l'agriculture, dans les scieries ou dans les manufactures. Dans des villes comme Cornwall, Sault-Sainte-Marie ou Toronto, les ouvrières et les ouvriers canadiens-français travaillent dans les manufactures ou dans le secteur des services.

Par conséquent, les Canadiennes françaises et les Canadiens français ne se répartissent pas également dans toutes les couches sociales, puisque ces personnes sont surreprésentées dans les rangs inférieurs, où elles forment une main-d'œuvre non spécialisée, et sous-représentées dans les échelons supérieurs. Loin des grandes zones industrielles et de leurs marchés de produits agricoles, l'agriculture reste longtemps marginale. En outre, ces personnes vivent généralement dans les régions périphériques, loin des grands centres économiques comme Toronto. Ces facteurs ont amené plusieurs historiennes et historiens à parler de « l'infériorité économique des Canadiennes françaises et des Canadiens français ».



Au début du xx<sup>e</sup> siècle, le secteur agricole occupe la moitié de la population canadienne-française. Dans le Sud-Ouest et dans l'Est commence la spécialisation agricole. Dans l'Est, l'industrie laitière, avec ses beurreries et ses fromageries, assure la commercialisation des produits de la ferme. À cette époque, de nombreuses fromageries apparaissent dans l'Est et dans le Nord. Aujourd'hui, elles ont presque toutes disparu, à quelques exceptions près, comme la fromagerie de Saint-Albert, fondée en 1894. Avant 1910, l'agriculture dans le Nord commence à peine, tandis que dans le Sud-Ouest la spécialisation réussit mieux.

Toutefois, les Canadiennes françaises et les Canadiens français ne sont pas tous des ouvrières et des ouvriers et ne travaillent pas nécessairement dans le domaine de l'agriculture. Dans les villes ou les villages, on trouve aussi des personnes qui exercent des professions liées à la médecine, à la justice et à l'enseignement, sans compter celles qui travaillent dans le commerce ou qui exercent un métier particulier. Parmi les personnes qui exercent des professions, beaucoup viennent du Québec et peu de l'Ontario. Cette situation reste inévitable tant qu'il n'existe pas d'établissements d'enseignement capables de préparer la jeunesse à ces professions. Avec la petite bourgeoisie d'affaires et le clergé, lui aussi recruté en partie au Québec, ces personnes prennent la direction de la communauté franco-ontarienne.

D'un bout à l'autre de la province, on trouve un nombre élevé de marchandes et de marchands de toutes sortes, d'artisans et d'artistes, de propriétaires de petites entreprises et de sous-traitants et de sous-traitants. Mais ces personnes ont moins d'envergure que la grande bourgeoisie, excepté quelques-unes qui échappent à cette généralisation. Dans beaucoup de villages, le marchand général est l'homme d'affaires le plus important, faisant office de banquier en prêtant de l'argent et en spéculant sur les terres qu'il achète et vend. La bourgeoisie commerciale est faible en nombre et se fait discrète dans la communauté franco-ontarienne.

À Penetanguishene, à Ottawa, à Sudbury, à Windsor et ailleurs s'affairent des propriétaires d'entreprises qui ont parfois du succès, mais dont l'envergure dépasse rarement la région. Voici quelques exemples de ces gens d'affaires, mais il en existe beaucoup d'autres.

Dans le domaine manufacturier, on peut citer le cas intéressant d'Auguste Mercier. Depuis 1861, il exploite une manufacture de voitures à Vankleek Hill. À Toronto, la société manufacturière Gendron fabrique des carrosses d'enfant et, plus tard, des traîneaux, des lits et des voitures d'enfant.

Les propriétaires de magasin général se rencontrent dans presque tous les villages et les quartiers de la ville. À Sturgeon Falls, en 1883, Joseph Michaud achète un petit commerce. En 1887, il s'associe à Georges Lévesque. Le magasin général Michaud-Lévesque connaît le succès. Les propriétaires ouvrent une succursale à Verner puis, en 1906, construisent un édifice de trois étages. En 1894, E.-Z. Larousse ouvre un magasin général à Vankleek Hill. Peu après, à Sudbury, le marchand Grenon ouvre son commerce. Joseph



Magasin Michaud et Lévesque.